



## **Val d'Oise Numérique agit aux côtés des communes pour bâtir le Val d'Oise 3.0 !**

### Le mot d'accueil de Val d'Oise Numérique

Présidé par Pierre-Edouard EON, Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise et Maire de la commune de Méry-sur-Oise, le Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique a été créé en 2015, au titre du transfert de la compétence numérique (L1425-1 du CGCT) du Département et des Intercommunalités du Val d'Oise, pour porter la maîtrise d'ouvrage publique du déploiement de la fibre optique dans les 123 communes « oubliées » par les opérateurs privés.

En effet, notre première grande mission a été de déployer la fibre optique jusqu'à l'habitant (FttH) et l'entreprise dans les 122 communes « oubliées » par les opérateurs privés en nous appuyant sur deux délégations de service public complétant les déploiements des opérateurs privés dans 62 communes denses. Fin 2020, le Val d'Oise a ainsi été le premier département français 100% fibré jusqu'à l'abonné.

Par ailleurs, nous disposons aussi d'une boucle locale optique dédiée à ultra haut débit, autonome et sécurisée, desservant près de 5000 sites et équipements publics ainsi que toutes les zones d'activités valdoisiennes pour répondre aux besoins spécifiques et critiques de certains usagers du très haut débit.

A titre d'exemple, la quasi-totalité des réseaux locaux de vidéoprotection et la connectivité des sites publics de nombreuses collectivités valdoisiennes s'appuient sur la fibre noire déployée par Val d'Oise Numérique. Votre commune peut être accompagnée par notre Syndicat par simple adhésion à sa compétence facultative « Groupe Fermé d'Utilisateurs » pour bénéficier d'une meilleure performance de la connectivité dans vos sites et en réduire les coûts récurrents de fonctionnement.

Ce succès du déploiement est toutefois entaché par les difficultés croissantes d'exploitation avec des conséquences sur le service rendu aux administrés. Cette situation nécessite un contrôle accru des opérateurs commerciaux afin que leurs sous-traitants respectent ENFIN les règles de l'art et ne compromettent pas l'intégrité de nos réseaux lors de leurs interventions. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes toujours fortement opposés aux modalités de sous-traitance du raccordement final à l'opérateur commercial retenues par la filière (dénommée mode STOC) et soutenues par le régulateur des télécoms. Nous n'avons, en effet, aucune visibilité sur les conditions d'exécution du raccordement final et son coût réel même quand il fait l'objet de subventions publiques. Nous invitons l'Etat ou les parlementaires à prendre leurs responsabilités en revoyant les modalités réglementaires afin que les dysfonctionnements ne viennent plus obérer les gains réels du très haut débit pour les particuliers, les services publics et les entreprises. La contribution de Val d'Oise Numérique contre le mode STOC est disponible dans la clef USB remise à votre arrivée à l'Université des Maires du Val d'Oise.

Val d'Oise Numérique porte, par ailleurs, dans une logique de mutualisation et une approche de souveraineté, de nombreux autres projets structurants d'aménagement et de transformation numérique des territoires à l'échelle départementale voire régionale :

- comme évoqué plus haut, le déploiement de la fibre noire indispensable au développement des réseaux de vidéoprotection sécurisés et performants ;
- la création d'un réseau hertzien " bas-débit" dédié aux objets connectés (IoT) sur lequel les collectivités peuvent s'appuyer pour décliner leur stratégie de « territoire intelligent et durables » et mettre en œuvre une gestion intelligente de leurs bâtiments (décret tertiaire) ;
- le portage du datacenter souverain public régional de l'Île de France et sa plateforme mutualisée de services numériques permettant aux acteurs publics, plus particulièrement les collectivités territoriales, de sécuriser et de rationaliser leur système d'information, d'en réduire les coûts et l'impact environnemental afin de répondre à cout maîtrisé aux enjeux de souveraineté, aux impératifs de sécurité et aux nécessités de sobriété du numérique ;
- le Centre Départemental de Supervision du Val d'Oise, dispositif de mutualisation qui permet, depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans le cadre de l'article 42 de la loi de sécurité globale du 25 mai 2021, l'enregistrement et l'exploitation des images de vidéoprotection des communes volontaires ne disposant pas des moyens nécessaires pour le faire ;

Parce que les infrastructures ne sont pas une fin en soi, le Syndicat impulse aussi une politique publique ambitieuse en faveur du développement des usages numériques et de leur appropriation par le plus grand nombre. On peut citer quelques projets emblématiques de services mis à disposition des communes sans contrepartie financière : le déploiement de l'Espace numérique de travail Beneylu dans toutes les écoles du premier degré du Val d'Oise (maternelles et élémentaires) ; la plateforme de détection et de suivi des dépôts sauvages de déchets et des déchetteries illégales ; la micro-folie itinérante, véritable musée nomade avec plus de 5000 œuvres numérisées, disponible sur simple demande ; des formations à destination des élus locaux et des services municipaux sur des sujets impactant les métiers publics tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'internet des objets, ...

En nous appuyant sur des entreprises innovantes, nous allons ainsi amplifier notre effort pour accompagner de nouveaux cas d'usages de l'intelligence artificielle applicables aux métiers publics à l'instar de ce que nous avons déjà fait pour la détection des dépôts sauvages de déchets ou le numérique éducatif dans le premier degré.

Enfin Val d'Oise Numérique accompagne techniquement et financièrement les communes valdoisiennes dans leurs projets numériques qui peuvent aussi s'appuyer sur sa Centrale d'achat, Focus numérique, pour bénéficier d'économies d'échelle et de solutions techniques partant de la réalité de leurs besoins.

De manière générale, nous souhaitons que les collectivités et acteurs publics valdoisiens puissent capitaliser sur nos infrastructures publiques mutualisées et nos offres de services pour mieux se concentrer sur leurs métiers. Val d'Oise Numérique croit beaucoup aux vertus de la mutualisation et du partenariat entre acteurs publics. Et c'est bien ça l'esprit d'un Syndicat Mixte tel que le nôtre !

Un Syndicat de la transformation numérique du territoire, opérateur public de services numériques à la bonne échelle pour un numérique de proximité, souverain, sobre, solidaire et techniquement pertinent.

Bonne Université des Maires du Val d'Oise !

